

FORUM MEYRIN

24 - 26 JANV. 2008

DEBATS. CONCERTS. EXPOSITIONS.

CAFE LITTERAIRE. FILMS. ETC...

[WWW.FGC.CH](http://www.fgc.ch)

Infos : 022 908 02 80

TABLES RONDES

Samedi 26 janvier 2008, dès 9h30

FORUM MEYRIN

1) Réalités, trajectoires et regards de femmes migrantes en Suisse.

9h30 - 11h15 - Foyer du Levant

2) Les envois financiers des migrants, une deuxième aide au développement ?

11h45 - 13h15 - Foyer du Levant

3) L'Aide au retour, quel bilan ?

11h45 - 13h15 - Foyer du Couchant

4) Du Sud au Sud

14h30-16h00 - Foyer du Levant

5) Des migrants corvéables à merci ?

14h30-16h00 - Foyer du Couchant

**6) Face aux nuisances de la globalisation
(migration et globalisation)**

16h30 - 18h00 - Foyer du Levant

7) Le défi des réfugiés climatiques

16h30 - 18h00 - Foyer du Couchant

1) Réalités, trajectoires et regards de femmes migrantes en Suisse.

9h30 - 11h15 - Foyer du Levant

Toutes trois sont engagées à Genève dans la vie associative et politique, mais l'itinéraire de chacune est différent. Trois femmes d'horizons divers partagent leurs parcours, leurs stratégies face aux obstacles, leurs observations sur la politique migratoire et le regard qu'elles portent sur le contexte actuel. Leurs témoignages permettent de mener une réflexion croisée sur la place que la Suisse réserve aux femmes migrantes.

Intervenantes

Drita Veshi, enseignante, membre de la cellule migration (Département de l'instruction publique), Genève.

Silvia Mariño, Collectif des travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL), Genève.

Chantal Morach, médiatrice culturelle à Aspasia Prévention Migrants, Genève.

Modération

Laetitia Carreras, Centre de Contact Suisses-Immigrés, Genève.

Organisation : Espace femmes international (EFI) et le Groupe de solidarité avec les femmes sans statut légal (Collectif du 14 juin, Genève).

En parallèle à cette table ronde :

Compte rendu du projet de "recherche-actions" sur la population migrante de Meyrin

9h30 - 10h15 - Foyer du Couchant

Ce projet vise à acquérir de meilleures connaissances quant à la vaste population migrante meyrinoise afin d'élaborer les bases d'une éventuelle politique communale d'intégration. L'accent est mis sur l'examen des structures institutionnelles et associatives mises en place en matière d'intégration ainsi que l'étude des ressources personnelles et des stratégies élaborées par les migrants eux-mêmes.

Présentation

Laure Delieutraz, sociologue

Compte rendu de l'étude sur les projets soutenus par la FGC et la dimension migration

10h30 - 11h15 - Foyer du Couchant

L'étude vise à relever avec les associations membres les liens souvent non explicités ou non identifiés entre les projets soutenus par la FGC et le phénomène migratoire et cherche à ancrer ainsi le Carrefour dans la pratique de projets dans le Sud.

Présentation

Christelle Genoud, économiste

2) Les envois financiers des migrants, une deuxième aide au développement ?

11h45 - 13h15 - Foyer du Levant

250 milliards de dollars : c'est la somme que les migrants du monde entier envoient chaque année à leurs familles restées au pays. Cet argent soutient la consommation locale. Il irrigue une économie de subsistance. En un mot, il lutte contre la pauvreté tout autant qu'un programme politique. Voire davantage: 250 milliards de dollars, c'est 4 à 5 fois plus que l'aide publique mondiale au développement.

Est-il possible de mieux utiliser ces flux financiers sur les lieux où ils parviennent ? Peut-on les orienter vers des activités socialement utiles et des secteurs productifs ? Trois intervenants racontent leur expérience, notamment en Asie et en Afrique, montrent les stratégies adoptées par les migrants pour soutenir leurs familles, et mesurent l'impact local de leurs envois financiers.

Intervenant-e-s

Khanh Ho Van-Do de The Vietnamese Heritage Institute (VHI) et l'Association des Vietnamiens en Suisse.

Ibrahima Thioye, ancien maire de la commune de Baïdiam (Mauritanie) et partenaire des Jardins de Cocagne, solidarité Nord et Sud.

Jean Pouit, directeur du Fonds International de Garantie (FIG) et des Recherches et applications de financements alternatifs au développement (RAFAD).

Animation

Ousmane Dianor, Chargé de programme "Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud"

Organisation

Fondation RAFAD, "Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud"

3) L'Aide au retour, quel bilan ?

11h45 - 13h15 - Foyer du Couchant

Voilà maintenant dix ans que la Confédération suisse encourage les requérants d'asile déboutés à retourner volontairement dans leur pays d'origine. Chaque expulsé reçoit une "Aide au retour" sous diverses formes. Plusieurs partenaires veillent ensuite à la bonne application de cette mesure: la Direction du développement et de la coopération, l'Office fédéral des migrations, l'Organisation internationale pour les migrations, les services cantonaux et les œuvres d'entraide.

Acteurs quotidiens de cette politique, les intervenants de cette table ronde livrent leurs expériences dans ce domaine. Ils évoquent les problèmes qu'ils rencontrent tous les jours. Ils peuvent enfin dire si l'Aide au retour atteint le principal objectif qui a motivé son instauration: réduire le nombre d'expulsions sous la contrainte.

Intervenant-e-s

Marianne Telenbach, Entraide protestante EPER, Lausanne

Grégoire Crettaz, Office des migrations, Département fédéral de justice et police (FJP), Berne

Pascal Bonzon, Croix-Rouge genevoise

Modération

Catherine Schümperli Younossian, Institut de Hautes Etudes internationales et du développement, Genève.

Organisation

Institut des Hautes Etudes internationales et du développement, Genève.

4) Du Sud au Sud

14h30-16h00 - Foyer du Levant

Tous les migrants ne partent pas dans les pays du Nord. Un certain nombre se déplace vers d'autres pays du sud, notamment vers les pays du Golfe où la proportion de main d'œuvre étrangère peut atteindre près de 90%.

Ces mouvements de population répondent à des stratégies diverses. Mais comme les migrations Sud/Nord, ils permettent de réduire la pauvreté mondiale. En envoyant de l'argent à leurs pays d'origine, les migrants provoquent des transferts financiers qui ont un impact social et sanitaire considérable. Alors que le Nord durcit toujours plus son accueil, cette migration Sud/Sud représente t-elle une alternative valable ? Comment protéger juridiquement les migrants dans les pays d'arrivée?

Intervenants

Lazare Ki Zerbo, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris.

Redouane Saadi, Organisation Internationale pour les Migrations, Genève.

Animation

Ousmane Dianor, Chargé de programme "Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud"

Organisation

"Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud"

Lazare Ki Zerbo est originaire du Burkina Faso.

Son parcours professionnel lui a fait jouer un grand rôle dans l'étude des flux migratoires. Il a

notamment été Chargé de mission, à la Délégation à la paix, aux droits de l'Homme et à la démocratie, Organisation internationale de la Francophonie, Paris (Responsable de la coopération avec la société civile, notamment FIDH : diagnostic des enjeux migratoires, Coordinateur adjoint du Groupe Multinational de Travail du CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en Sciences sociales en Afrique) sur la "Géographie par le Bas" ayant consacré la plupart de ses travaux aux migrations intra-africaines. Il a également été Secrétaire exécutif du programme d'étude et de plaidoyer sur l'impact de la libéralisation au Burkina Faso, Third World Network/ Centre d'Etudes pour le Développement Africain. Il est enfin l'éditeur d'un dossier documentaire sur *Les migrations forcées en Afrique de l'Ouest*, repris par l'Institut Panos de l'Afrique de l'Ouest (IPAO). Ses engagements associatifs sont remarquables : Membre fondateur du Centre sur la Gouvernance Démocratique (C.G.D.), Burkina Faso, Président fondateur de la Fondation Boucle du Niger oeuvrant pour le dialogue interculturel et la diversité culturelle.

5) Des migrants corvéables à merci ?

14h30-16h00 - Foyer du Couchant

" Nous recherchions de la main-d'oeuvre et ce sont des êtres humains qui arrivèrent " dit un jour Max Frisch. Il existe en Europe une Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants. Adopté en 1990 par les Nations Unies, entré en vigueur en 2003, ce traité garantit l'égalité de traitement entre les travailleurs-ses migrants et nationaux. Il octroie des droits fondamentaux et des droits sociaux aux migrants, de même qu'aux membres de leur famille.

La Suisse n'a pas encore ratifié cette Convention. Organisée sous forme d'atelier interactif, cette table ronde présente son contenu et lance une réflexion sur l'importance de sa ratification pour la justice économique et sociale, pour le développement, et au final, pour l'apaisement des pays d'accueil.

Intervenant-e-s

Mariette Grange, Coordinatrice des Relations extérieures, Conseil international pour l'étude des droits humains, Genève.

Bruno Clément, secrétaire régional de Comedia, Lausanne.

Christiane Perregaux, présidente du Centre de contact Suisse Immigrés (CCSI), Genève.

Thierry Horner, secrétaire syndical, Syndicat SIT, Genève

Organisation

Centre Europe Tiers-Monde (CETIM).

6) Face aux nuisances de la globalisation

(migration et globalisation)

16h30 - 18h00 - Foyer du Couchant

On leur promettait de grands bénéfices. C'est tout le contraire : la mondialisation s'avère toujours plus nuisible aux pays du Sud. La rentabilité de leurs productions locales s'effondre et la majorité des jeunes rêvent toujours de migrer clandestinement vers les pays du Nord.

Comment freiner ce mouvement ? Les trois intervenants de cette table ronde développent plusieurs solutions. La coopération au développement peut jouer un rôle, mais les diasporas de migrants aussi. En incitant leurs compatriotes à migrer, elles apportent un soutien indispensable à leur pays d'origine et accompagnent les aides au développement.

Intervenant-e-s

Fati Alou, chargée de programme de SWISSAID Niger.

Yayi Bayam Diouf, Présidente du collectif des femmes de Thiaroye-sur-mer (Sénégal).

Jean-Philippe Chauzy, directeur, Information publique et médias, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Sam Yala, ingénieur civil, mission en République démocratique du Congo, membre de l'OIM.

Accueil et introduction

Marguerite Contat Hickel, Présidente de SWISSAID GENÈVE.

Modération

Jean-Luc Sudan, vice-président de SWISSAID GENÈVE.

Animations et Interventions

Mix & Remix

Collectif des femmes de Thiaroye-sur-mer (Sénégal)

Yayi Bayam, 48 ans, présidente du Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine, est devenue, en quelques mois, le symbole de la résistance à la fatalité de l'exil. " *Tout a commencé le 7 mars*, nous raconte *Le Monde* (édition du 11.10.2006), *lorsque Mme Bayam a appris que son fils unique, Alioune, 26 ans, avait trouvé la mort au large des Canaries, qu'il espérait atteindre à bord d'une pirogue. Aucun des 80 jeunes hommes qui s'étaient embarqués avec lui n'a survécu. Les familles des victimes originaires de Thiaroye ont organisé des funérailles communautaires le 15 mars, et le 25 avril, le collectif était créé. Il regroupe aujourd'hui 357 femmes qui ont perdu leurs fils dans le naufrage ou dans ceux qui ont suivi.*"

"Ici c'est la pauvreté qui règne, lance un jeune homme dans la rue. Les gens ne vont pas au boulot, restent assis à boire du thé. Ils ont envie de faire quelque chose, mais il n'y a rien. Comme ils veulent aider leur famille, ils vont en Europe. Alors les pirogues, au lieu de

débarquer du poisson, embarquent de jeunes hommes. Dont beaucoup meurent. (...) En cette période, les femmes de Thiaroye sont plus inquiètes : les eaux de l'Atlantique entre l'Afrique et l'archipel des Canaries sont calmes, favorisant les départs . Nous nous battons pour que nos fils restent avec nous. Car sans eux, on ne peut rien faire avec la mer : ils pêchent le poisson et nous, on le vend. (...) Port de brassards rouge pour exprimer leur refus des départs, discussion avec les jeunes, tout est bon pour garder les fils à la maison. Avec peu de moyens, mais une volonté de fer, ces femmes sensibilisent à chaque instant, conscientes des dangers, mais aussi de la pénurie de main-d'œuvre qui guette le village.”

Libération, 12.09.2006

Fati Alou, chargée de programme de SWISSAID Niger, est juriste de formation, avec pour spécialisation les questions liées au genre et au développement. Elle est membre de l'Association des Femmes Juristes du Niger (AFJN), et membre des Volontaires pour l'enracinement de la Démocratie dans le Monde (NDI).

Jean-Philippe Chauzy est directeur depuis sept ans, du département Information publique et médias de l'OIM. Son rôle consiste à diffuser les informations les plus récentes sur les différents projets et politiques de l'OIM aux médias et aux Nations Unies, que ce soit par des conférences de presse, des publications, ou tout autre support d'information.

Avant d'occuper ce poste au sein de l'OIM, Jean-Philippe Chauzy travaillait comme producteur à la BBC World Service African Service.

Sam Yala, membre de l'OIM, République démocratique du Congo.

“On sent que le projet est très utile et attendu, c'est un sentiment très gratifiant d'être utile à son pays car de nombreux cours sont vacants dans certaines facultés.” Ingénieur civil, Sam Yala est parti, en 2002 avec la CUD puis en 2005 avec MIDA, pour donner cours d'électrométrie et d'électronique industrielle à la faculté polytechnique de l'Université de Kinshasa pendant 15 jours. Pour cette seconde mission, Sam Yala a dû prendre des congés sans solde mais, dit-il, ça fait partie de l'engagement, ce n'est peut-être qu'une petite goutte mais on a le sentiment que c'est important. En 2002, la faculté polytechnique menaçait de fermer, faute de professeurs. Les professeurs visiteurs ont permis de soutenir leurs collègues locaux. Le métier de professeur en République démocratique du Congo n'est pas attrayant et certains ont d'autres fonctions dans le secteur privé. Sam Yala a donné une trentaine d'heures de cours sur 15 jours et entretient des contacts avec l'assistant local pour le suivi des travaux, avec le doyen et le chef du département pour l'organisation des examens. Sam Yala vit en Belgique depuis 20 ans. Venu pour faire des études d'ingénieur civil à l'UCL puis sa thèse de doctorat, il n'a plus envisagé de rentrer alors que commençaient les premiers pillages. Conscient de la fuite des cerveaux, il veut contribuer à l'édifice du développement par l'enseignement, tel est son engagement personnel. Pour la nouvelle année académique, on lui a attribué deux cours, les étudiants comptent sur lui.

7) Le défi des réfugiés climatiques

16h30 - 18h00 - Foyer du Couchant

Ils viennent des régions les plus fragiles de notre planète : des zones côtières, des petits archipels, des deltas, des régions semi-désertiques. Le plus souvent, ils sont pauvres et très dépendants de leur environnement. D'après l'ONU, ils seront 150 millions sur les chemins de l'exode d'ici la fin du 21^{ème} siècle. Pourquoi ? Parce que le réchauffement climatique, auquel ils n'ont jamais participé, détruit leurs moyens de subsister.

Projeté avant la table ronde, le documentaire intitulé "Réfugiés climatiques" illustre un processus déjà impossible à enrayer. Motivé par un idéal de justice climatique, les intervenants montrent ensuite comment amortir l'impact prévisible de cette migration. Les pays industrialisés sont les principaux responsables de la situation : ne devraient-ils pas assumer les dégâts qu'entraîne leur mode de vie ?

Intervenants

un journaliste du collectif ARGOS ayant participé au projet "Réfugiés Climatiques", Paris.
Philippe le Clerc, responsable de l'unité de l'apatridie auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés à Genève.

Organisation

Commission Tiers-Monde des Eglises catholiques (COTMEC), Genève.

Selon l'ONU, "environ 150 millions de réfugiés du climat devraient être déplacés d'ici à 2050".

Pendant quatre années, les photographes et les rédacteurs du collectif ARGOS ont partagé la vie quotidienne des Réfugiés climatiques. Ces hommes et femmes déjà poussés à l'exil à cause du réchauffement du climat. De l'Alaska où se pose le problème du dégel des sols arctiques, aux îles Tuvalu, Maldives et Halligen pour témoigner de la montée du niveau des mers, en passant par le Tchad et la Chine gagnés par la désertification, le Bangladesh qui subit l'inondation des deltas, le Népal victime de la fonte des glaciers ainsi que les Etats-Unis où les cyclones sont de plus en plus violents. Ou comment éveiller les consciences sur l'ampleur des mouvements de population à venir et la perte d'une pluralité ethnique et culturelle.

L'ONU plaide pour leur reconnaissance juridique, tandis qu'ONG et avocats se sont associés pour créer une "justice climatique". Il existe même une définition pour parler du statut de ces individus "forcés de quitter leurs habitations traditionnelles d'une façon temporaire ou permanente, à cause d'une dégradation -naturelle ou humaine- nette de leur environnement qui bouleverse gravement leur cadre de vie et/ou qui déséquilibre sérieusement leur qualité de vie".

Les populations touchées par la montée du niveau des mers, la désertification, les canicules ou les inondations seront en effet, selon toute vraisemblance, obligés de quitter leurs

régions d'origine, dès lors que les conditions environnementales seront devenues invivables. Le phénomène a, quoi qu'il en soit, commencé, puisque 20 millions de personnes, selon les chiffres de l'ONU, ont déjà été déplacées pour ces raisons -érosion des terres arables, pollution des nappes phréatiques, etc-. Tuvalu, un des plus petits pays au monde - un archipel constitué de 9 îles de 26 km²- fournit le premier exemple de ce phénomène.

L'archipel est en effet voué à disparaître sous les eaux et ses 11 600 habitants seront les premiers "réfugiés" pour cause de changement climatique. La population cherche d'ores et déjà à s'établir ailleurs, et à recréer, le cas échéant, l'Etat de Tuvalu. Pour l'heure, un accord a été conclu avec la Nouvelle-Zélande pour l'accueil de ces réfugiés. Parmi les zones géographiques à haut risque, l'étude des Nations Unies mentionne l'avancée de plus de 10.000 km² par an du désert de Gobi en Chine, menaçant de nombreux villages, l'érosion accélérée des sols cultivables en Turquie, la salinisation de la moitié des terres arables irriguées en Egypte et la hausse du niveau des océans dans le Pacifique.

"Nous pensons que la migration forcée est désormais la menace la plus pressante contre les populations pauvres dans les pays en voie de développement", souligne John Davison, un des auteurs du rapport "Marée humaine : la véritable crise migratoire" (Christian Aid, mai 2007). Un grand nombre de ces réfugiés climatiques franchiront des frontières, ce qui ne fera qu'accroître les tensions internationales, envenimant certains conflits ou en créant de nouveaux dans les pays en développement. Mais beaucoup d'autres seront déplacés à l'intérieur d'Etats, ce qui les privera des droits que confère internationalement le statut de réfugié.

Organisation : Fédération genevoise de coopération, en collaboration avec l'Association Rivages.

Contact presse : Sarah Margot Calame - sarah@calame.ch - +4178 756 25 48